

# Le Journal du Dimanche

## Associations et ONG sous contrôle

La Cour des comptes s'adonne régulièrement au contrôle des "*organismes faisant appel à la générosité publique*".

Cette année, Sidaction, la SPA, Perce-Neige, France Alzheimer, les Orphelins apprentis d'Auteuil et les Restos du cœur y sont passés. Le rapport sur les Pièces jaunes, très attendu, devrait être publié début 2010. Selon nos informations, la Cour n'a pas trouvé grand-chose à épinglez. "*Ce secteur, essentiel pour la cohésion sociale du pays, est extrêmement intègre, confie un magistrat de la rue Cambon. J'observe une rigueur croissante des associations. Elles se sont vraiment professionnalisées.*"

Certaines ONG ont fait le choix de se soumettre à un contrôle permanent de leur gestion, de l'éthique de leur communication et de la façon dont elles sont dirigées. De A chacun son Everest! à Vaincre la mucoviscidose en passant par Handicap International, ce sont 60 associations qui vivent sous l'œil du Comité de la Charte, un organisme créé il y a vingt ans et qui fait autorité en la matière. D'autres associations préfèrent mettre en avant des labels de qualité délivrés par l'Afnor ou Bureau Veritas. Mais cela procède de la même démarche: garantir la confiance en jouant la transparence.

Un progrès: depuis juillet dernier, les associations et les fondations qui perçoivent plus de 153 000 euros de dons ou de subventions par an doivent publier leur comptabilité au Journal officiel. De plus petites structures acceptent elles aussi de se dévoiler sur un site spécialisé ([ideas.asso.fr](http://ideas.asso.fr)) Que les donateurs jugent par eux-mêmes!

Mt. D. - Le Journal du Dimanche

Samedi 28 Novembre 2009